

## Bulletin d'inscription

A renvoyer avec le règlement à :  
SMG, 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff

Nom :

Profession :

Adresse :

Tél :

E-Mail :

## Tarifs

### ✓ Frais de participation aux débats

Médecin :

3 jrs : 60€  2 jrs : 45€  1 jr : 30€

Non médecin : participation aux frais à discrétion

Chômeur/étudiant : gratuit

### ✓ Frais de repas

samedi 8 le midi ..... x 20€

Les repas des vendredi soir et dimanche midi sont à apporter par les participants.

En aucun cas un problème financier ne doit empêcher la présence de quiconque : participation réduite si besoin. N'hésitez-pas à nous contacter au 01 46 57 85 85

TOTAL à payer : ..... €

ATTENTION : Pour faciliter la réservation et la gestion, merci de vous inscrire et régler le montant total de l'inscription le plus tôt possible et impérativement avant le **15 décembre 2018**.



## Syndicat de la Médecine Générale

### Revue Pratiques

52 rue Gallieni  
92240 Malakoff

## Organisation :

Pour tous renseignements,  
contacter Marie-Odile Herter  
tél/fax : 01 46 57 85 85  
e-mail : [syndmedgen@free.fr](mailto:syndmedgen@free.fr)  
<http://www.smg-pratiques.info>

## Renseignements pratiques :

### Lieu : **CHANGEMENT DE LIEU HABITUEL**

Maison de la vie associative  
26 rue Victor-Hugo  
92240 Malakoff

### Transport :

Métro ligne 13 : station Porte de Vanves ou  
Malakoff Plateau de Vanves

**Hébergement** : possibilité d'hébergement militant,  
places limitées

**Contact sur les lieux du congrès** (pendant la durée  
du congrès uniquement) :

Séraphin Collé : 06 87 11 73 09

**SMG**  
SYNDICAT DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE



*Rémunération des  
soignant.e.s :*

*Combien et comment  
payer celles et ceux qui  
nous soignent ?*

44<sup>e</sup> congrès du SMG  
à Malakoff  
les 4, 5 et 6 janvier 2019

## PROGRAMME

Vendredi 4 janvier 2019

**13h30-14h00** : Accueil & présentation du congrès

**14h00-16h00 Atelier 1** : Réalités de nos rémunérations :  
Quels avantages, inconvénients ?

**16h30-18h30 Atelier 2** : Comment et combien voudrions-nous être payé.e.s ? Pour quoi faire (missions, activités, fonctionnement...) ?

**19h00-20h00** : Auberge espagnole

**20h00-22h00**: Soirée-débat ouverte

**Comment payer celles et ceux qui nous soignent et pour quel projet de santé ?**

Invité-es: Frédéric Pierru (qui a animé la commission santé des insoumis) et Roger Vancutsem des Maisons médicales belges et des membres des maisons de santé d'Echirolles. Sous réserve 1 économiste de la santé, des membres de la place de santé St-Denis, de la case de santé Toulouse, de l'association des centres de santé.

Question posée : les exemples « modèles » existent mais sont marginaux, comment les généraliser ? Quels outils pour intéresser les soignant.e.s à ces modes de rémunération et de fonctionnement ? Quel intérêt pour la santé des usager-es ?

Pas d'exposé théorique, mais un échange à partir de l'expérience de chacun-e, et de celle et ceux qui ne pratiquent pas mais ont des éléments pour aider l'analyse politique et économique.

Samedi 5 janvier 2019

**8h30-9h00** : Accueil

**9h00-11h00 Atelier 3** : Quelles propositions syndicales pour la rémunération ?

**11h00-12h00** : Plénière des ateliers

**12h30-13h30** : Repas traiteur associatif bio

**13h30-14h30 Assemblée générale (début) - Rapport d'activités** (élaboré collectivement) **et rapport financier**

**14h30-16h00 AG : temps de fonctionnement interne**

*PAUSE (enfin)*

**16h30-18h30 AG : construction du rapport d'orientations**

*LE PROGRAMME 2019 DU SMG !*

**19h30-22h00** : Soirée-repas

Dimanche 6 janvier 2019

Assemblée Générale (suite et fin)

**9h30 Accueil – café**

**10h15-10h45 Rapport d'orientation (synthèse des ateliers)**

**10h45-11h00 Vote des rapports**

**11h00-11h30 Election de la CE**

**11h30-12h00 Clôture du congrès**

**12h00-13h00 Repas sur place (on ne jette rien)**

## Rémunération des soignant.e.s : Combien et comment payer ceux qui nous soignent ?

Le Syndicat de la Médecine Générale s'est toujours opposé au paiement à l'acte des soignant.es, générateur d'une médecine à la chaîne, faisant fi de la globalité des situations de soins et de santé. Plus récemment, nous avons rejeté la Rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) qui s'apparente à un paiement à la performance, renforçant les motivations financières au détriment de celles humaines et menant à l'exclusion des soins – et sans les avoir averti.e.s – les patient.e.s les moins « dociles » aux normes des caisses d'assurance maladie et des leaders d'opinions. Aujourd'hui, de nouvelles modalités d'organisation et de rémunérations des soignants font partie du plan santé 2022 annoncé par le gouvernement.

D'autres modes de rémunérations que le paiement à l'acte existent en France comme à l'étranger : salariat, capitation, forfaits. Quels sont les avantages et les inconvénients de ces modes de rémunération ? Comment influencent-ils les pratiques et les relations entre professionnel-les ? Le SMG milite contre la marchandisation de la santé, pour un changement des pratiques, orientées vers la santé communautaire, la prévention, l'éducation à la santé et la coordination des soins. Or, si nous voulons d'autres pratiques, il nous faut d'autres modes de rémunérations.

Le SMIC, 2000, 5000, 10 000, 20 000 euros ? Les disparités de revenus dans les métiers de la santé sont gigantesques. La durée des études, le temps de travail, les responsabilités et in fine le « mérite » servent à justifier ces inégalités, et des pratiques scandaleuses de dépassements d'honoraires qui rendent les soins inaccessibles aux plus pauvres... Pourtant le soin et la santé sont un travail d'équipe qui nécessite la coordination de nombreux métiers. Le SMG se bat pour plus d'égalité dans les revenus de tou.te.s les soignant.e.s et interroge l'organisation actuelle de l'offre de soins et les mesures prévues dans le plan santé 2022

Pour son 44<sup>e</sup> congrès, le SMG vous invite chaleureusement à réfléchir au mode de rémunération des soignant.e.s et à faire des propositions pour construire le système de santé solidaire de demain au service des usager.es.